



Contre les dérives, des unités laïcité

ÉDUCATION

Pour mieux gérer les situations conflictuelles, les enseignants pourront demander l'aide d'équipes spécialisées.

PAR CHRISTEL BRIGAUDEAU

QUAND LA MAISON BRÛLE, on appelle les pompiers. Depuis une dizaine d'années, les établissements scolaires ont pris l'habitude de faire intervenir des « équipes mobiles de sécurité » quand la violence vient perturber la vie du collège ou du lycée. Désormais, il faudra aussi compter avec les « unités laïcité », en cas de mise en péril des principes républicains dans les salles de classe ou dans les cours de récré. Par exemple quand les enseignants sont confrontés au refus de jeunes filles de participer à un cours de natation ou à des tensions entre élèves à l'évocation de l'histoire du fait religieux ou du conflit israélo-palestinien.

Ce dispositif, qui vient renforcer les « référents » créés par l'ex-ministre de l'Éducation, Najat Vallaud-Belkacem, il y a deux ans, sera dévoilé aujourd'hui au Conseil des ministres, par son successeur, Jean-Michel Blanquer. A la veille de la commémoration du 112^e anniversaire de la loi de 1905 sur la



« Les jeunes entendent parler depuis tout petits de la laïcité, et pourtant ils en ont une conception très floue », constate une enseignante.

séparation des Eglises et de l'État, c'est sur la case « école » que le gouvernement a choisi d'avancer le pion de la laïcité. Le président de la République devrait s'exprimer plus globalement sur la question, début janvier.

150 000 PROFS FORMÉS DEPUIS LES ATTENTATS

L'Éducation nationale ne part pas d'une copie blanche. Depuis les attentats de janvier 2015, 150 000 professeurs ont été formés sur le sujet et de nombreux organismes et associations mettent au point des programmes éducatifs (*tire ci-dessous*) pour tordre le cou aux théories du complot et aux replis communautaires. Après l'attaque contre « Charlie Heb-

do », des établissements avaient signalé des perturbations pendant les minutes de silence en hommage aux victimes.

Ce genre de dissensions, Ghislaine Hudson, proviseur pendant trente-cinq ans, a commencé à les voir monter en 2001, après l'attentat contre le World Trade Center aux États-Unis. « On a vraiment senti l'ambiance changer. La division

entre les élèves est très difficile à gérer », relève-t-elle. La charte de la laïcité placardée dans les écoles n'y fait rien : « Les jeunes entendent parler depuis tout petits de la laïcité, et pourtant ils en ont une conception très floue, qui favorise des positions caricaturales », constate Laurence Lefebvre-Druelle, professeure de lettres et histoire dans un lycée professionnel de

la région bordelaise. Pour autant, l'Observatoire national de la laïcité constate « assez peu de remontées de problèmes liés à la laïcité en milieu scolaire, note son rapporteur général, Nicolas Cadène. Mais nous savons en revanche que le moindre problème sur ce sujet est explosif. Il est important de se préparer avant qu'un incident survienne. »

Laïcité



Le terme vient du grec « laikos », qui désignait à l'origine le peuple, c'est-à-dire toutes les personnes n'appartenant pas au clergé. De ce mot est né le concept de « laïcité » qui s'est construit en même temps que la République

et se fonde sur la loi de séparation des Eglises et de l'État de 1905. Celle-ci stipule dans son article 1 que « la République assure la liberté de conscience » et « garantit le libre exercice des cultes » dans la limite du respect de l'ordre public. Pour cela, l'État « ne reconnaît aucun culte » : cette

phrase ne signifie pas que la République récuse l'existence des religions, mais qu'elle n'en recommande aucune en particulier. « La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une, explique l'Observatoire de la laïcité. Elle n'est pas une conviction, mais le principe qui les autorise toutes. »



« LA DIVISION ENTRE LES ÉLÈVES EST TRÈS DIFFICILE À GÉRER »
GHISLAINE HUDSON,
PROVISEUR PENDANT 35 ANS